



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'exercice 2021, du 23 janvier 2022

oooooooo

Sur convocation du Président Hoc Chhoan TAN et de son Conseil d'Administration, les adhérents de l'association Sociétale Grenoble ont été convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire, du 23 janvier 2022 à 10h30, dans les locaux de l'hôtel MERCURE PRESIDENT – 11, rue Général Mangin à Grenoble.

La feuille d'émargement fait état de 50 membres présents et de 18 membres représentés, soit un total de 68 présents ou représentés.

Le quorum de 25% des adhérents étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut légalement débiter. Il est 10h35

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par monsieur Hoc Chhoan TAN, Président, qui indique que l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport moral et d'activités par le Président Hoc Chhoan TAN,
- Présentation du bilan et du rapport financier au 31/12/2021 par le trésorier Alain CARRE PIERRAT,
- Rapport du vérificateur des comptes par Jacqueline PHILIP,
- Approbation desdits rapports,
- Questions diverses.

oooooooo

1 – Rapport du Président

Le Président présente ses vœux à l'assistance et espère que les conditions sanitaires ne perturberont pas le déroulement des activités, de Sociétale Grenoble, pour cette année.

Le Président donne lecture du rapport moral relatant les activités de l'exercice 2021 et les perspectives pour l'année 2022.

2 – Rapport du trésorier

Le trésorier donne lecture du bilan, au 31/12/2021, s'élevant à 9121,79€, faisant apparaître un déficit de 2087,94€.

3 – Rapport du vérificateur des comptes

Madame Jacqueline PHILIP fait lecture de son rapport et estime que les comptes présentés, par le trésorier, pour l'exercice 2021, sont sincères et réguliers. Madame Philip signale qu'aucune anomalie n'a été constatée sur les diverses pièces comptables et sur les comptes.

4 – Approbation desdits rapports

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité.



5 – Questions diverses

Aucune question n'a été envoyée par écrit.

oooooooo

Après échanges de points de vue, se sont portés volontaires pour entrer au conseil élargi :

- Madame Colette FLUCHAIRE
- Monsieur Christian POTARD
- Monsieur Mohamed OUALI

Une convocation leur sera envoyée pour assister au prochain conseil.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h45.

Le Président
Hoc Chhoan TAN



Le secrétaire
Michel Huboud-Perron

